



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE (1 pages)

Dijon, le 27/07/2021

Placement en garde à vue d'un individu à la suite d'une tentative d'obtention frauduleuse d'un passe sanitaire

Ce matin, au centre du Zénith, un individu a tenté de faire usage de faux documents pour obtenir frauduleusement son passe sanitaire.

Grâce à la grande réactivité des personnels du centre et des forces de l'ordre, cette personne a été interpellée dans l'après-midi et placée en garde-à-voir. Elle encourt 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende, pour faux et usage de faux.

Monsieur le préfet condamne fermement ces agissements et rappelle que toute fraude au passe sanitaire fera systématiquement l'objet d'un signalement aux forces de l'ordre. Il revient en effet à chacun d'agir de manière responsable afin de mettre définitivement fin à l'épidémie de COVID-19.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfecture de la Côte-d'Or
Service régional et départemental de la communication
interministérielle**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04
53, rue de la Préfecture
21 000 DIJON

1

www.cote-dor.gouv.fr
[www.prefectures-regions.gouv.fr/
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)



@Prefet21_BFC



@Prefet21.BFC